



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 3 février 2025

**Délibération N° 25/01  
Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration  
du 5 décembre 2024**

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE D'URBANISME ET D'ENERGIE DE LA CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IVème partie,
- VU** la Délibération n°10/064 AC de l'Assemblée de Corse, modifiant les modalités d'exercice de la tutelle de la Collectivité Territoriale de Corse sur ses agences et offices,
- VU** la Délibération n°12/163 AC de l'Assemblée de Corse, précisant les modalités d'exercice de la tutelle de la Collectivité Territoriale de Corse sur ses agences et offices,
- VU** la Délibération n°24/031 CP de la Commission Permanente de l'Assemblée de Corse du 26 mars 2024 approuvant la modification des statuts de l'Agence d'Aménagement Durable, de Planification et d'Urbanisme de la Corse,
- SUR** rapport de son Président,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**ARTICLE 1 :**

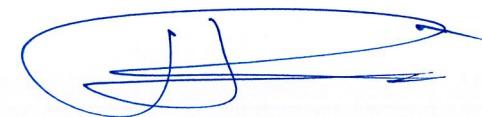
ADOpte le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 05 12 2024 annexé à la présente délibération.

**ARTICLE 2 :**

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse, et dans l'espace dédié à la publicité des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 03 février 2025

Le Président,  
Julien PAOLINI

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "PAOLINI", enclosed within a blue oval.



## Cunturesu di u Cunsigliu d'Amministrazione di u 5 di dicembre di u 2024 Procès-verbal du Conseil d'Administration du 5 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 5 décembre, le Conseil d'Administration de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse (AUE), s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Julien PAOLINI, à Corti à 10h15.

### Étaient présents :

**Monsieur Julien PAOLINI**, Président de l'AUE,  
**Monsieur Jean-Jacques CICCOLINI**, représentant de l'association des Maires de Corse-du-Sud,  
**Monsieur Petru Antone FILIPPI**, représentant de l'Office du Développement Agricole et Rural de Corse,  
**Monsieur Jean-Charles GIABICONI**, Conseiller Territorial,  
**Monsieur Ghjuvan' Santu Le MAO**, Conseiller Territorial,  
**Madame Nadine NIVAGGIONI**, Conseillère Territoriale,  
**Monsieur Jean-Paul PANZANI**, représentant de l'Agence de Développement Économique de la Corse,  
**Madame Barbara SUSINI**, représentante du personnel de l'AUE.

### Avaient donné pouvoir :

**Madame Marie-Antoinette MAUPERTUIS**, Présidente de l'Assemblée de Corse, à Monsieur Julien PAOLINI,  
**Madame Véronique ARRIGHI**, Conseillère Territoriale, à Madame Nadine NIVAGGIONI,  
**Madame Vannina CHIARELLI-LUZI**, représentante de l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse, à Monsieur Jean-Paul PANZANI,  
**Monsieur Joseph GALLETTI**, représentant de l'association des Maires de Haute-Corse, à Monsieur Jean-Jacques CICCOLINI,  
**Madame Paola MOSCA**, Conseillère Territoriale, à Monsieur Petru Antone FILIPPI,  
**Madame Anne-Laure SANTUCCI**, Conseillère Territoriale, à Monsieur Jean-Charles GIABICONI,  
**Monsieur Stefanu VENTURINI**, représentant de la Chambre Régionale de Commerce et d'industrie, à Monsieur Ghjuvan' Santu Le MAO.

### Étaient absents ou excusés :

**Monsieur Jean-Christophe ANGELINI**, Conseiller Territorial,  
**Madame Angèle BASTIANI**, Présidente et représentante de l'Agence du Tourisme de la Corse,  
**Monsieur Paul-Félix BENEDETTI**, Conseiller Territorial,  
**Monsieur Joseph COLOMBANI**, représentant de la Chambre Régionale d'Agriculture,

**Madame Josepha GIACOMETTI-PIREDDA**, Conseillère Territoriale,

**Monsieur Xavier LACOMBE**, Conseiller Territorial,

**Monsieur Jean-Charles MARTINELLI**, représentant de la Chambre Régionale de Métiers,

**Monsieur Georges MELA**, Conseiller Territorial,

**Madame Marie-Anne PIERI**, Conseillère Territoriale,

**Le représentant de l'Office des Transports de Corse** (non désigné),

**Le représentant de l'Office de l'Environnement de la Corse** (non désigné),

**Le représentant de l'Office Foncier de Corse** (non désigné).

**Participants avec voix consultative, absents, excusés et non représentés :**

**Monsieur Gilles SIMEONI**, Président du Conseil Exécutif de Corse,

**Monsieur Jérôme FILIPPINI**, préfet de Corse,

**Assistaient également à la réunion :**

**Madame Martine STAEBLER**, Payeur de Corse.

**Pour la Collectivité de Corse :**

**Monsieur Hervé PENET**, Direction des opérateurs et de l'évaluation des politiques publiques,

**Pour l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse**

**Monsieur Alexis MILANO**, Directeur Général et Directeur Délégué à l'Energie,

**Madame Valérie SALVINI**, Assistante de direction,

**Monsieur Judicaël AMBACH-ALBERTINI**, Chef du département Climat-Air-Energie,

**Madame Hélène TRICOU**, Cheffe du département fonctionnement,

**Madame Valérie PERONI**, Responsable du pôle comptabilité et gestion,

**Madame Maryline ROCCA**, Comptable, département fonctionnement,

**Monsieur Cyrille GAURIT**, Comptable, département fonctionnement.

\*\*\*\*\*

**Ordre du jour**

Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du mercredi 9 octobre 2024

**ADMINISTRATION**

1. Constitution d'une provision pour risques de pénalités relatif aux intérêts appliqués par la Commission de Régulation de l'Energie
2. Adoption du Budget supplémentaire 2024
3. Autorisation du directeur à lancer, signer et à exécuter le marché relatif aux prestations de transports, d'hébergement et services associés pour l'ensemble des besoins de l'AUE
4. Autorisation du directeur à effectuer des Placements de trésorerie par l'ouverture d'un ou plusieurs comptes à terme auprès de l'État
5. Rapport relatif à la mise en place du RIFSEEP applicable au Directeur général de l'AUE et autres avantages

## 6. Convention de partenariat entre l'Université de Corse et l'AUE

## 7. Renouvellement de l'adhésion de l'AUE à Energie Partagée association

### **COMMUNICATION**

#### 8. Organisation de l'édition 2025 du Concours Facebook « Muvemucci altrimenti ! »

#### 9. Organisation de l'édition 2025 du Concours Facebook « U sole pè a transizione eculogica ! »

#### 10. Organisation de l'édition 2025 du Concours Facebook « U legnu pè a transizione eculogica ! »

### **QUESTIONS DIVERSES**

\*\*\*\*\*

La réunion a débuté à 10h40, après confirmation de la présence du quorum requis pour que les délibérations soient valablement prises. M. le Président a ouvert la séance en remerciant les administrateurs pour leur présence.

### **Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 octobre 2024**

M. le Président a soumis au vote l'approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 9 octobre 2024. Aucun commentaire n'ayant été formulé par les membres présents, le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

### **Rapport n°1 Constitution d'une provision pour risques de pénalités relatif aux intérêts appliqués par la Commission de Régulation de l'Energie**

Le rapport a été présenté par Mme Tricou. Aucune remarque n'ayant été émise, le rapport a été adopté à l'unanimité.

### **Rapport n°2 Adoption du Budget supplémentaire 2024**

Le rapport a été présenté par Mme Peroni. Sans commentaire de la part des administrateurs, le budget supplémentaire a été adopté à l'unanimité.

### **Rapport n°3 Autorisation du directeur à lancer, signer et à exécuter le marché relatif aux prestations de transports, d'hébergement et services associés pour l'ensemble des besoins de l'AUE**

Le rapport a été présenté par Mme Tricou.

M. Milano a exprimé ses préoccupations concernant la qualité du service actuel et a proposé d'étudier une solution plus rationnelle. Mme le Payeur a suggéré d'adopter la méthode de l'avance de frais sur facture.

Après ces échanges, le rapport a été adopté à l'unanimité.

**Rapport n°4 Autorisation du directeur à effectuer des Placements de trésorerie par l'ouverture d'un ou plusieurs comptes à terme auprès de l'Etat**

Le rapport a été présenté par Mme Tricou. Sans remarque de la part des administrateurs, le rapport a été adopté à l'unanimité.

**Rapport n°5 Rapport relatif à la mise en place du RIFSEEP applicable au Directeur général de l'AUE et autres avantages**

M. le Directeur informe l'assemblée qu'il doit quitter la salle pendant la présentation de ce point à l'ordre du jour, qui le concerne directement. Le rapport est présenté par Mme Tricou, qui en détaille les principaux éléments.

Le président intervient pour souligner que, malgré les contraintes budgétaires actuelles, la mise en place du RIFSEEP a pour objectif principal de rétablir l'équité salariale entre les directeurs des différentes agences et offices de la Collectivité de Corse, ainsi que les DGA bénéficiant déjà de ce régime. Il rappelle qu'une mesure similaire a été instaurée depuis 2019 pour d'autres directeurs agences et offices, ce qui témoigne de la volonté de garantir une égalité de traitement. Il met également en avant la qualité exceptionnelle du travail réalisé par les agents et par le Directeur Général, qui mérite pleinement cette reconnaissance au-delà de l'obligation juridique.

M. le Président précise que le montant de l'IFSE sera fixé par un arrêté qu'il signera, tandis que celui du CIA sera calculé annuellement, selon les critères définis par un autre arrêté à l'issue d'un entretien annuel entre le Président de l'agence et son Directeur. Le montant sera fixé par le Président à l'issue d'un entretien individuel, et en fonction de la qualité du service.

Mme Nivaggioni demande comment est calculée l'IFSE. En réponse, Mme Tricou et le Président expliquent que comme indiqué dans le rapport, les textes proposent une fourchette mini-maxi pour l'IFSE et une fourchette mini-maxi pour le CIA (dans ce dernier cas, le mini pouvant être égal à zéro).

Mme Nivaggioni et M. Ciccolini interviennent pour souligner que cette initiative répond à un impératif juridique d'application des textes en vigueur, et vise à rétablir l'équité entre les différents directeurs. Ils insistent particulièrement sur le mérite du Directeur Général, insistant sur l'importance de garantir une certaine cohérence entre les rémunérations des directeurs afin de maintenir la cohésion au sein des structures.

M. Le Mao souhaite savoir comment est effectué le calcul de ce régime indemnitaire. Le Président réaffirme son souhait de transparence et précise que le salaire de M. le Directeur n'a pas évolué depuis 2013, ce qui justifie, selon lui, la mise en place de cette mesure de rattrapage salarial.

Le rapport est ensuite mis aux voix et adopté à l'unanimité.

**Rapport n°6 Convention de partenariat entre l'Université de Corse et l'AUE**

Le rapport a été présenté par M. Milano, qui a détaillé les enjeux et les objectifs de cette convention de partenariat. Mme Nivaggioni a souligné que cette initiative ne peut qu'être bénéfique pour les deux parties, renforçant ainsi la collaboration entre l'Université de Corse et l'AUE.

Le Président a également salué cette initiative, précisant qu'elle s'inscrit dans une démarche de développement de partenariats stratégiques pour l'AUE.

### **Rapport n°7 Renouvellement de l'adhésion de l'AUE à Energie Partagée association**

Le rapport a été présenté par M. Milano, qui a expliqué les avantages du renouvellement de cette adhésion pour l'AUE.

Le rapport a été adopté à l'unanimité.

### **Rapport n°8 Organisation de l'édition 2025 du Concours Facebook « Muvemucci altrimenti ! »**

Le rapport a été présenté par M. Milano, qui a décrit l'organisation et les objectifs de la nouvelle édition du concours Facebook, mettant en avant son impact sur la visibilité et la participation du public. L'édition 2025 vise à renforcer la portée et l'attrait de cet événement.

Le rapport a été adopté à l'unanimité.

### **Rapport n°9 Organisation de l'édition 2025 du Concours Facebook « U sole pè a transizione eculogica ! »**

Le rapport a été présenté par M. Milano, qui en a exposé les principaux éléments, avant d'être mis aux voix par le Président et adopté à l'unanimité.

### **Rapport n°10 Organisation de l'édition 2025 du Concours Facebook « U legnu pè a transizione eculogica ! ».**

Le rapport a été présenté par M. Milano, puis mis aux voix par le Président, et a été adopté à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Le Président a rappelé que le match de l'ACA se tiendra samedi prochain, et que les joueurs porteront un maillot vert orné du logo de l'AUE, marquant ainsi le soutien de l'AUE à cet événement.

Après avoir traité tous les points inscrits à l'ordre du jour, Monsieur le Président a remercié l'ensemble des participants pour leur engagement et leurs contributions. La séance a été clôturée à 12h00.

**Le Président de l'AUE**

**Julien PAOLINI**



**Le Directeur Général de l'AUE**

**Alexis MILANO**

